
**PAUVRETÉ, INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET VULNÉRABILITÉ
DES MÉNAGES AGRICOLES DANS UN SYSTÈME D'IRRIGATION
À GRANDE ÉCHELLE :
LE CAS DU PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ DE BAGRÉ AU BURKINA-FASO**

Thèse de Abdoulaye **TAPSOBA**¹

Analysée par Jean-Marc **BOUSSARD**²

Directrice de thèse : Françoise **GÉRARD**, Chercheur (HDR), CIRAD UR GREEN (Unité de Recherche Gestion des ressources REnouvelables et ENvironnement)

Co-encadrant de thèse : William's **DARE**, Chercheur, CIRAD UR GREEN (Unité de Recherche Gestion des ressources REnouvelables et ENvironnement)
GREEN

L'intérêt des autorités pour les grands périmètres irrigués est bien antérieur à l'indépendance, comme le montrent par exemple le cas de l'Office du Niger au Mali, ou celui du Lac Alaotra à Madagascar. Cependant, cette politique s'est poursuivie plus ou moins vigoureusement jusqu'à une date récente. La construction du périmètre irrigué de Bagré au Burkina Faso illustre ce propos. Cela tient à ce que ces ouvrages sont réputés servir les populations les plus pauvres, et les aider à sortir de la misère, ce qui est bien nécessaire dans cette région du monde. Mais ce résultat est-il atteint ? C'est à cette question que tente de répondre cette thèse, au moins dans le cas du périmètre de Bagré.

Répondre à une question de ce type n'est pas simple. Une opération comme celle du barrage de Bagré a deux sortes d'effets bien distincts : d'un côté, elle va changer la vie des agriculteurs qui passent du « sec » à « l'irrigué ». De l'autre, en accroissant la production alimentaire et en modifiant la nature de l'offre correspondante, elle va changer les prix pour les consommateurs, ce qui, bien évidemment, va aussi changer le mode de vie de ces derniers, en particulier les plus pauvres. On constate que l'auteur n'a pas traité cette seconde partie du sujet, en ne s'intéressant qu'aux effets du barrage sur les agriculteurs directement intéressés. De ce fait, sa conclusion majeure - la barrage de Bagré ne modifie pas sensiblement la pauvreté au Burkina Faso - n'a pas la portée générale que l'on aurait pu attendre. Il serait utile de compléter l'ouvrage par un modèle calculable d'équilibre général qui aurait pu donner des indications sur les conséquences du choc constitué par la mise en eau de ce barrage pour l'économie Burkinabé tout entière.

Cela dit, et quelle que soit la valeur de la critique précédente, le parti pris de ne s'intéresser aux conséquences du barrage que sur les seuls agriculteurs en aval, tel qu'il est présenté ici, est très loin d'être sans intérêt. D'abord parce que ce n'est pas simple à faire. Ensuite, parce que, pour qu'un tel ouvrage puisse avoir les effets bénéfiques qu'on lui prête sur le plan macro-économique (au niveau du pays tout entier, et peut être au-delà), il faut bien que les agriculteurs irrigants en tirent

¹ Thèse de doctorat de l'Institut agronomique vétérinaire et forestier de France, Spécialité : Sciences économiques, UR GREEN (Unité de Recherche Gestion des ressources REnouvelables et ENvironnement, École doctorale N°581 Agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé (ABIES), soutenue à Montpellier le 27 mai 2020

² Membre de l'Académie d'agriculture de France, section 4 « Sciences humaines et sociales ».

quelques profits pour eux-mêmes : car, dans le cas contraire, ils n'irrigueront pas, et l'investissement sera perdu. Il est donc tout à fait naturel et important de commencer par les agriculteurs irrigants toute analyse sur les effets d'un tel ouvrage. C'est ce qui est fait ici. Et de ce point de vue, le résultat est un modèle du genre.

L'auteur a effectué une enquête très professionnelle auprès des agriculteurs concernés par le barrage, puis, il les a classés en groupes homogènes (à l'aide de techniques de « classification automatique »), et exploité les résultats en comparant systématiquement les situations des « irrigants » et des « non irrigants ».

En ce point aussi, se pose un problème méthodologique (l'auteur, ici en est conscient) : la rigueur aurait voulu que l'on compare les situations des différents groupes de ménage « avant » et « après » l'irrigation, de façon à évaluer l'impact du « choc irrigation » sur chacun d'eux. Mais l'auteur n'avait pas eu la possibilité d'enquêter « avant » la mise en eau du barrage, de sorte qu'il a dû se contenter de comparer chaque groupe de ménages « irrigants » avec un groupe de ménages « non irrigants » du voisinage. Le problème est que la décision d'être « irrigant » (donc au cœur du périmètre) ou « non irrigant » a été prise pour chaque ménage dans des conditions peu claires, avec (ou non) intervention des autorités du barrage. Celles-ci, par exemple, auraient pu réserver le statut d'irrigant aux plus pauvres. Dans cette dernière hypothèse, il serait difficile d'attribuer les différences éventuelles entre ces deux catégories au seul effet de la disposition de l'eau, puisque la sélection effectuée par les autorités expliquerait presque tout...

Quoiqu'il en soit, au final, les différences de revenus ne sont pas grandes entre « irrigants » et « non irrigants ». Il y a plus : les « non-irrigants » se trouveraient en général beaucoup plus résilients que les « irrigants » en cas de grave incident météorologique ou économique. Cela tient au fait que les « non irrigants » continuent leurs productions traditionnelles (mil, sorgho, *etc.*) diversifiées, de sorte qu'un aléa négatif sur le prix ou le rendement de l'une des cultures se trouve souvent compensé par une année « exceptionnelle » sur une autre. Au contraire, les « irrigants » se trouvent plus ou moins forcés par les autorités du barrage à la quasi monoculture du riz, une culture nouvelle dans la région. Or les prix du riz sont très fluctuants, avec pour conséquence que les « irrigants » de l'échantillon se sont trouvés plusieurs fois à la limite de la subsistance dans les années récentes. A la différence des « non irrigants », ils n'ont en général pas été en mesure d'accumuler la moindre épargne.

C'est du reste là que se trouve la partie la plus intéressante de la thèse. On voit bien que les concepteurs du projet - des Taïwanais à l'origine, remplacés par des chinois continentaux - au-delà de la construction du barrage, par ailleurs sans reproche, ont édifié un système commercial qui combine à la fois les inconvénients du libéralisme sans limite et ceux de la bureaucratie inconséquente. Les agriculteurs peuvent vendre leur riz à qui ils veulent. Cependant, en l'absence de toute filière organisée, l'acheteur est généralement un organisme d'Etat en charge également des importations. Le prix du riz est alors lié au prix international, très fluctuant. Et les fonctionnaires de cette administration prennent leur temps pour régler leurs achats, cependant que les banques sont impitoyables sur les dates de remboursement de leurs créances. En plus, la variété de riz proposée par le « projet » (qui impose des semences) n'est pas appréciée du consommateur burkinabé moyen (du moins, celui qui a les moyens de le manifester), qui préfère le riz importé. Le riz du projet est donc payé la moitié du prix du riz importé, avec des fluctuations énormes... Et enfin, un comble : les moulins à décortiquer le paddy manquent cruellement, sans que personne ne semble s'en préoccuper.

Dans ces conditions, l'agriculture « traditionnelle », « en sec », qui fonctionne avec des chaînes logistiques éprouvées, conserve tous ses avantages, même si, au final, la misère du paysan de base reste importante...

Ainsi, même si l'auteur ne répond pas formellement à la question posée - quantifier l'effet du barrage de Bagré sur la répartition des revenus au Burkina Faso - il fait preuve d'une remarquable qualité d'analyse pour comprendre le fonctionnement du système et l'améliorer. Il propose pour cela des solutions simples et peu coûteuses qui font honneur à son imagination, comme de garantir un prix

plancher du riz, obtenir quelques décortiqueuses, s'arranger pour payer le riz livré avant le début de la prochaine campagne : rien de tout ceci ne devrait être impossible, et ce serait de nature à accroître substantiellement l'efficacité « anti-pauvreté » du barrage de Bagré. Rien que pour ce dernier résultat, cette thèse mérite donc les plus grands honneurs...

L'ensemble de ce travail de qualité mérite que l'analyse de cette thèse figure sur le site de l'Académie d'agriculture de France, à titre de valorisation.